

De la racine *nem-* à la question de la loi (*nómos*) chez Platon  
ou  
Du roi pasteur des hommes à la loi qui distribue l'intellect

**T1.** Patrocle obéit à Achille. Prestement, il place un large billot dans la lumière du foyer ; il y pose un dos de brebis, un autre de chèvre grasse, et l'échine d'un porc bien gavé, débordante de graisse. Automédon tient la viande ; le divin Achille la coupe (τάμνεν) ; il la débite en morceaux, qu'il enfle après sur des broches. Le fils de Ménoétios, mortel égal aux dieux, lui, allume un grand feu. Et, lorsque le feu n'a plus d'aliments, que la flamme commence à défaillir, Achille, étale la braise ; au-dessus il étend les broches, qu'il soulève de leurs supports, pour verser le sel divin. Quand enfin la viande est rôtie, il la fait glisser sur des plateaux, et, tandis que Patrocle prend le pain et, avec de belles corbeilles, le répartit sur la table, Achille distribue (νεῖμεν) la viande. Puis il s'assied en face du divin Ulysse, contre le mur opposé, et donne ordre à son compagnon Patrocle de faire l'offrande aux dieux. Patrocle dans le leu jette le lot réservé aux offrandes. Puis vers les parts de choix préparées et servies tous étendent les mains. Après qu'ils ont chassé la soif et l'appétit, Ajax à Phénix fait un signe. Mais le divin Ulysse, l'aperçoit. Lors il emplit une coupe de vie et, la levant vers Achille, il lui dit « Salut Achille ». (*Il.* IX 205-225 Mazon)

**T2.** Quand tout fut cuit à point, lorsque, tiré du feu, le rôti fut dressé sur les planches à pain, le porcher se leva et fit les parts (δαιτρεύσων) : c'était le plus juste de cœurs ! Il mit tout au partage et prépara sept lots (τὰς δ' ἄλλας νεῖμεν ἐκάστῳ). Il offrit le premier, en invoquant Hermès, fils de Zeus, et les Nymphes. Il en servit un autre à chacun des convives (τὰς δ' ἄλλας νεῖμεν ἐκάστῳ), mais garda pour Ulysse les filets allongés du porc aux blanches dents, et cette part d'honneur emplit de joie le maître. (*Od.* XIV 431-438 Bérard)

**T3.**... Ménélas et toi, Agamemnon, face de chien ! Et de cela tu n'as cure ni souci ! et tu viens, de ton chef, me menacer maintenant de l'enlever ma part d'honneur, la part que j'ai gagnée au prix de tant de peines et que m'ont octroyée les fils des Achéens ! Jamais pourtant ma part n'est égale à la tienne, lorsque les Achéens ravagent quelque bonne ville troyenne. Dans la bataille bondissante, ce sont mes bras qui font le principal ; mais, vienne le partage, la meilleure part est pour toi. Elle est mince au contraire – et j'y tiens d'autant plus – la part, que, moi, je rapporte à mes neufs, quand j'ai assez peiné à la bataille. Mais, cette fois, je repars pour la Phthie. Mieux vaut cent fois rentrer chez moi avec mes neufs recourbées. Je me vois mal restant ici, humilié, à t'amasser opulence et fortune ! (*Il.* I, 158-171 Mazon)

**T4.** Des hommes on peut passer facilement aux animaux. Au livre IX de l'Odyssée, Ulysse et ses hommes cherchent à rencontrer le Cyclope : « Rapidement, nous arrivons à la caverne : il n'était pas chez lui ; il était au pacage (βομὸν) avec ses gras moutons. » (*Od.* IX, 216-217) Un peu plus tard « Le voici qui revient, ramenant son troupeau (νέμων) » (*Od.* IX, 216-217) En dirigeant ses bêtes vers un coin de terre riche en herbe, le berger leur assure de la nourriture.

Chez Homère, l'expression ποιμὴν λαῶν revient à plusieurs reprises dans l'*Illiade* et l'*Odyssée*.

*Illiade* : 1 268 ; 2 85, 105, 243, 254, 722 ; 4 296, 413 ; 5 144, 513, 570 ; 6 214 ; 7 230, 69 ; 9 81 ; 10 3, 73, 406 ; 11 92, 187, 202, 370, 506, 578, 651, 842 ; 13 411, 600 ; 14 22, 423 ; 15 262 ; 16 2 ; 17 348 ; 19 35, 251 ; 20 110 ; 22 277 ; 23 389, 411 ; 24 654.

*Odyssée* : 3 156, 469 ; 4 24, 528, 532 ; 14 497 ; 15

**T5.** Eh bien, dans le savoir technique, nous avons commencé par distinguer une partie qui donne des ordres, et dans celle-ci une portion dont, en vertu d'une comparaison, nous avons dit qu'elle est auto-directive. L'élevage des vivants [267b] a été à son tour détaché de cette science auto-directive, dont il est un genre, et non le moindre. L'élevage des vivants a donné comme espèce l'élevage en troupeaux et l'élevage en troupeaux a donné à son tour le pastorat des marcheurs. Enfin, la technique du pastorat des marcheurs s'est vu attribuer comme section principale la technique qui nourrit les vivants dépourvus de cornes. Par ailleurs, pour la partie de celle-ci qui n'est pas la plus petite, il est nécessaire d'y entrelacer trois éléments si on veut la rassembler sous une dénomination unique en l'appelant la science du pastorat des animaux dont la reproduction ne peut résulter d'un croisement entre espèces (νομευτικὴν ἐπιστήμην). Le segment qui s'en sépare, la seule partie qui reste encore dans le troupeau des bipèdes [267c] est relative au pastorat des hommes (ἐπὶ ποιίμνῃ διποδὶ μέρος ἀνθρωπονομικὸν ἔτι λειφθὲν μόνον). Voilà que nous avons trouvé l'objet de notre recherche, ce que nous appelons tout à la fois royal et politique (*Politique* 267a-c Brisson-Pradeau).

**T6.** Mais pour revenir à ce qu'on raconte des hommes, voilà comment on peut expliquer que tout ce dont ils avaient besoin pour vivre leur venait spontanément. C'est un dieu qui les paissait et qui les dirigeait en personne, de la même façon qu'aujourd'hui les hommes, qui sont des êtres vivants d'une espèce différente et plus divine, paissent les autres espèces animales qui leur sont inférieures. Comme ce dieu les paissait (θεὸς ἔνεμεν αὐτούς), les hommes n'avaient pas de constitution politique et ne possédaient ni femmes ni enfants (νομεύουσι νέμοντος δὲ ἐκείνου πολιτεῖαι τε οὐκ ἦσαν οὐδὲ κτήσεις γυναικῶν καὶ παίδων). [272a] Car, du sein de la terre, ils remontaient tous à la vie, sans garder aucun souvenir de ce qui s'était passé avant. Voilà pour tout ce qu'ils n'avaient pas ; en revanche ils avaient à profusion les fruits que donnaient les arbres et une très abondante végétation, des fruits qui poussaient sans qu'on ait besoin de les cultiver, car la terre les produisait spontanément. Sans vêtement, sans lit, ils vivaient le plus souvent en plein air, car la façon dont les saisons étaient tempérées les préservait d'en souffrir, et leur couche était molle, car elle était faite de l'herbe que la terre produisait à profusion.

.....

Eh bien, suppose que les nourrissons de Kronos, ainsi pourvus d'un loisir abondant et de la faculté de lier conversation non seulement avec les êtres humains, mais aussi avec les animaux, [272c] mettaient à profit tous ces avantages pour pratiquer la philosophie, en parlant avec les bêtes et en discutant les uns avec les autres, suppose qu'ils s'informaient auprès de toutes ces bêtes pour voir si l'une d'elles, douée d'un pouvoir particulier, aurait une perception supérieure à celle des autres afin d'enrichir en quelque point la réflexion ; dans un pareil cas, il est aisé de déclarer que ceux d'alors surpassaient mille fois ceux de

maintenant pour ce qui est du bonheur. Suppose au contraire que, occupés à se gorger de nourriture et de boisson, ils se racontaient les uns aux autres et aux bêtes des mythes du genre de ceux qu'aujourd'hui on raconte notamment à leur sujet, il est encore très facile, [272d] s'il me faut là-dessus faire connaître mon opinion, de répondre à la question posée. (*Politique* 271e-272d Brisson-Pradeau)

**T7.** Les biens humains dépendent des biens divins, et si une cité accueille les biens supérieurs, elle acquiert aussi les biens inférieurs [631c] ; sinon, elle se trouve privée des uns et des autres. Or, parmi les biens de moindre importance, c'est la santé qui ouvre la marche ; en second, vient la beauté ; au troisième rang, on trouve la vigueur, appliquée à la course et à tous autres exercices physiques ; au quatrième, vient la richesse. Non pas la richesse aveugle, mais celle qui a une vue perçante, à condition qu'elle aille de pair avec la réflexion. Justement, ce qui à son tour prend la toute première place parmi les biens divins, ce à quoi revient le commandement, c'est la réflexion ; au second rang vient la disposition à la tempérance d'une âme qu'accompagne l'intellect ; de ces deux premiers biens mêlés au courage naîtra le troisième bien, la justice ; au quatrième rang, on trouve [631d] le courage. Tous ces biens ont été placés par la nature avant ceux dont nous venons de parler, et il va de soi que le législateur doit respecter cet ordre. (*Lois I* 631b-d Brisson-Pradeau)

**T8.** Et en plus de ces deux-là, il a des opinions sur ce qui va arriver, qui portent le nom commun d'« attente », et le nom particulier de « crainte », s'il s'agit de l'attente d'une douleur, et de « confiance », [644d] s'il s'agit de l'attente du contraire. Et en plus de tout cela, il existe la raison qui calcule ce qui en ces sentiments vaut le mieux et ce qui est le pire pour chacun de nous ; et quand ce calcul est devenu le décret commun de la cité, il porte le nom de « loi ». (*Lois I* 644c-d)

**T9.** La tradition nous rapporte un récit qui veut que la vie des gens de cette époque ait été extraordinairement heureuse, car tout leur venait en abondance et de façon spontanée. Or, voici à peu près, dit-on, quelle en était la cause. Comme nous l'avons exposé dans le détail, Kronos sachant donc que l'homme, par nature, n'est aucunement en mesure, lorsqu'il dispose d'un pouvoir absolu, d'administrer toutes les affaires humaines sans se gonfler de démesure et d'injustice, c'est dans cette pensée qu'il décida de mettre alors à la tête de nos cités, [713d] en qualité de rois et de chefs, non pas des hommes, mais des êtres d'une espèce plus divine et meilleure, comme nous le faisons nous-mêmes aujourd'hui pour le petit bétail et pour tous les animaux domestiques qui vivent en troupeaux. Ce n'est pas un bœuf que nous prenons pour diriger des bœufs, ni une chèvre pour diriger des chèvres, mais c'est nous qui exerçons une autorité sur ces animaux, nous qui sommes d'un genre supérieur. Ainsi donc, faisant de même, le dieu, qui avait de l'affection pour les hommes, mit à notre tête le genre d'êtres qui nous était supérieur, celui des démons qui, avec une grande facilité pour eux et un grand consentement de notre part, prirent soin [713e] de nous ; en nous procurant paix, retenue, bonne législation, et abondance de justice, ils préservèrent l'espèce humaine des guerres civiles et l'établirent dans le bonheur. Or, aujourd'hui encore, ce récit, et en cela il dit vrai, fait bien apparaître que, dans toutes les cités où c'est un dieu qui dirige et non pas un mortel, il n'est pas possible d'échapper aux maux et aux malheurs. La leçon que l'on attribue au mythe est la suivante : nous devons imiter par tous les moyens le genre de vie qui avait cours sous le règne de Kronos et, pour autant qu'il y a en nous d'immortalité, nous devons, en y obéissant, administrer en public et en privé nos maisons [714a] et nos cités, en donnant à cette distribution de l'intellect le nom de loi (τὴν τοῦ νοῦ διανομὴν ἐπονομάζοντα νόμον). Mais si un homme seul, une

oligarchie ou encore une démocratie, a son âme tendue vers les plaisirs qui sont l'objet des désirs, et que cette âme est avide de s'emplier de ces plaisirs, qu'elle est incapable de rien retenir et qu'elle se trouve en proie à une maladie maligne incessante et insatiable, et si une telle autorité s'exerce sur une cité ou sur un particulier en foulant au pied les lois, alors, je le répète, il n'y a pas de salut possible. Il nous faut donc, Clinias, examiner ce récit [714b] pour savoir si nous sommes d'accord avec ce qu'il dit ou quel autre parti il faut prendre. (*Lois* IV 713c-714b Brisson-Pradeau)

**T10.** Tu risques bien d'avoir prononcé, sur la science, une parole qui n'est pas sans valeur, mais celle que disait aussi Protagoras. Mais c'est d'une autre façon qu'il a dit ces mêmes choses. Il dit en effet, n'est-ce pas, que l'homme est mesure de toutes choses, de celles qui sont, au sens où elles sont, de celles qui ne sont pas, au sens où elles ne sont pas. Tu dois bien l'avoir lu ? (*Théétète* 152a Narcy)